

NORME ET PHONÉTISME DANS LE CAMBODGE MODERNE

Jean-Michel Filippi

Directeur de l'Institut pour le Développement des Sciences Sociales au Cambodge (IDSSC)

Professeur à l'Université Royale de Phnom Penh

Ce texte a l'ambition de proposer des matériaux préliminaires pour construire une histoire de la norme linguistique dans le Cambodge moderne.

Nous chercherons à corrélérer les premiers résultats d'une recherche sur le phonétisme du khmer contemporain¹ non pas à l'exposé officiel d'une orthoépie qui définirait « le bon usage » khmer, car cet exposé n'existe pas (ou pas encore), mais à des comportements² qui rendent explicite la trame de fond sur laquelle s'élaborent les attitudes de désirabilité ou de non désirabilité envers un phonétisme donné ; en d'autres termes, nous essaierons de cerner, dans le Cambodge moderne, la consistance d'un phonétisme conçu comme valorisant et d'en déterminer assise et provenance.

Le matériau utilisé provient d'une analyse phonétique au sens large, en ce qu'elle inclut une attitude purement phonétique qui repose sur une analyse fine de la substance sonore ainsi que sa reformulation en réseaux d'oppositions distinctives, en d'autres termes, une représentation phonologique.

Poser la notion de norme linguistique tout autant qu'une norme linguistique particulière pré-suppose nécessairement du comparatif, car toute construction normative repose sur une dialectique d'intégration – rejet, or l'analyse phonétique possède l'avantage, sur les autres plans de l'analyse

¹ Il s'agit de travaux sur le khmer de Phnom Penh, mais surtout de l'ensemble des enquêtes de terrain destinées à constituer un atlas linguistique du Cambodge. Ces enquêtes portent sur des points distants, l'un de l'autre, d'au plus dix kilomètres et couvriront tout l'espace linguistique khmer à l'intérieur des frontières actuelles du Royaume du Cambodge. Les domaines privilégiés de cette étude sont le lexique, avec un corpus de 2000 unités, l'élucidation des systèmes phonologiques des parlers locaux, ainsi que l'étude de la variation phonétique. L'essentiel des données recueillies et traitées, jusqu'à présent, provient des provinces de Kandal, Prey Veng, Takéo, Kompong Spoeu et Kompong Cham ; quelques recherches ont également été faites à Siem Reap et Batdambang . Filippi (2002), Filippi et Hiep (2006), Filippi et Hiep (2007).

² Nous entendons par là comportements quotidiens, mais aussi comportements de recherche en linguistique khmère.

linguistique, de pouvoir mettre en jeu l'ensemble des unités qui constituent la forme sonore d'une langue³, ce qui, dans le cas d'une étude comparative, constitue un avantage appréciable.

0. La norme et son discours.

Le linguiste a coutume d'identifier la notion de norme langagière à son énoncé qui, conçu sous la forme d'un discours prescriptif⁴, distinguera, une bonne fois pour toutes, les comportements langagiers permis des interdits. Une telle identification obéit, de notre point de vue, à une vision réductionniste qui présente l'inconvénient majeur d'interdire une approche de la norme en termes génétiques ou plus généralement, de causalité profonde. Les mises en forme injonctives existent bel et bien mais elles ne sont qu'un point extrême auquel la notion de norme, conçue dans toute sa complexité, n'a logiquement pas vocation inévitable à aboutir ; en d'autres termes, si le discours de la norme peut, en aval, représenter la norme, il n'englobera pas pour autant l'essence de la norme langagière. Qu'est-ce qui pourrait donc en constituer l'essence ? La réponse est malaisée car aux sciences du langage, qui n'ont ici pas vocation à offrir une méthodologie de recherche, doivent s'ajouter des analyses autres⁵ : psychanalytique, anthropologique, sociologique... Nous proposerons cependant, et à titre provisoire, de sélectionner deux aspects interdépendants qui nous semblent constitutifs de la norme langagière⁶ : il s'agit, d'une part, de l'esthétique de la totalité organique dont rendent compte en surface les thèmes de l'ordre, de l'harmonie et de la logique dans la langue⁷ et, d'autre part, de la peur de l'effet destructeur que le temps exerce sur cet édifice⁸, ce qui peut, entre autres, se traduire par un recours à l'écriture, médium stable, s'il en est. Peut-être, cela peut-il aider à formuler un chaînon manquant entre discours et essence de la norme ; il s'agit bien d'un chaînon car, d'un degré d'abstraction adéquat pour subsumer l'énoncé prescriptif, ces deux aspects n'en épuiseront cependant pas la dimension causale. Si nous les citons ici, sans en détailler outre mesure le contenu, c'est dans l'intention de montrer que la normativité en langue englobe bien plus que le discours prescriptif.

³ Ce n'est pas un hasard si la plupart des travaux comparatifs (Atlas linguistiques, études sociolinguistiques) ne peuvent faire l'économie d'une composante phonétique.

⁴ Ce discours comprend l'ensemble des textes qui définissent le « bon usage » linguistique ; un représentant de cette tendance est en France « Le bon usage » de J. Grévisse.

⁵ Sans traiter explicitement des questions de norme, les travaux de Fónagy (1991) permettent de poser les véritables fondements d'une esthétique dans la langue. Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire qui, entre autres, permet d'interpréter des substances phoniques par le recours à la psychanalyse.

⁶ Ces deux aspects se retrouvent également chez Millroy (1978).

⁷ L'Académie française créée en 1642 en est un bon exemple.

⁸ Il existe un excellent matériau anthologique de l'attitude du puriste face au temps chez Millroy (1978) et Aitchinson (1991).

Un exemple, pris dans la pratique linguistique moderne et d'une ironie trop belle pour être évité, éclairera notre propos. La linguistique « scientifique » se fonde, entre autres, sur une opposition prescription / description⁹, le premier terme, censé résumer la position des grammairiens traditionnels, est rejeté dans les ténèbres de la pensée pré scientifique, alors que le linguiste, d'une objectivité exemplaire, décrirait la langue telle qu'elle est¹⁰. Cette attitude cache en fait un malaise profond qui nous intéressera directement ici. Le linguiste construit son espace de recherche en excluant le discours prescriptif, s'attribuant par là une méthodologie descriptive qualifiée à satiété de « scientifique », or on peut légitimement s'interroger sur ce qu'implique la description structurelle d'une langue. L'établissement de règles destinées à subsumer le fonctionnement d'une langue donnée est en réalité basé sur un parler bien localisé ou un groupe social particulier, un découpage précis de la temporalité¹¹, voir un seul individu : le linguiste¹² ; qu'on élargisse le corpus descriptif à d'autres parlers ou groupes sociaux et la logique interne de la description s'estompe¹³. Le système, que les exigences structurelles de la linguistique¹⁴ génèrent en guise de description d'une langue, est doublement fermé, d'une part, par une exclusion de la variation langagière, spatiale ou sociale, d'autre part, par une exigence de synchronie qui exclue toute temporalité ; en résumé, nous obtenons là deux caractéristiques de l'esprit normatif sur la critique duquel la linguistique a pourtant construit sa méthodologie descriptive. Nous tirerons de cela une conclusion minimale : la linguistique n'a pu et ne peut guère proposer de théorie pour expliciter la notion de norme langagière.

Il n'est guère surprenant que les approches variationnistes¹⁵ diverses, dont nous nous inspirons ici, comme la dialectologie et la sociolinguistique, se soient développées et continuent de

⁹ Cette attitude est théorisée chez Martinet (1960) et ses disciples.

¹⁰ Il n'est guère besoin d'épiloguer sur l'inanité de cette conception, qu'il suffise de considérer la grammaire de Panini (IV siècle avant notre ère) ; il s'agit d'un traité normatif conçu par la volonté de préserver une prononciation correcte des prières védiques, mais qui comporte aussi une description phonétique articulatoire dont l'occident n'offre pas d'exemple avant le XIX^{ème} siècle et des procédures de contrôle de la variation reposant sur un critère de pertinence qui anticipe les travaux des phonologues du XX^{ème} siècle ; Allen (1965), Joshi et Kiparsky (1980).

¹¹ Même si l'on considère que les deux axes saussuriens de synchronie et de diachronie, Saussure (1972), relèvent du « point de vue » et non pas de la nature de la langue, ce « point de vue » est essentiel pour poser la nature systémique de la langue ; c'est une vision similaire qui permet de décréter que le changement phonétique n'est pas observable, Bloomfield (1933).

¹² "The Saussurean paradox could explain why Bloomfield could analyze "Chicago English" from his own personal knowledge", Labov (1972).

¹³ Ainsi, l'histoire des relations entre dialectologie et linguistique. Depuis le début du XX^{ème} siècle, les traitements linguistiques (néo grammairiens, structuraux et générativistes) des données de la dialectologie se sont soldés par des échecs répétés : Gillieron (1915), Moulton (1960), Weinreich (1964), Newton (1972), Chambers et Trudgill (1980).

¹⁴ Nous entendons par là les linguistiques qui ont dominé le monde universitaire durant le XX^{ème} siècle, qu'elles soient d'obédience structuraliste ou générativiste.

¹⁵ Pour une présentation désormais emblématique des thèses variationnistes, Bailey (1972).

se développer en marge d'une linguistique « officielle » avec laquelle elles n'entretiennent que des rapports distants, voir pas de rapports du tout. Ce sont précisément ces approches qui ont permis d'envisager sérieusement la notion de norme. Pour ne laisser place à aucune ambiguïté, nous adopterons ici la position selon laquelle la norme langagière dans ses fondements essentiels est d'une antériorité logique et temporelle au discours qui, éventuellement, la décrira.

0.1 L'ancrage spatial de la norme

Nous prendrons comme point de départ le fait que les pays voisins du Cambodge ont normé le phonétisme de leur langues respectives sur une base géographique. Cela implique la sélection d'un parler (ou d'un ensemble de parlers) qui servira d'étalon à une langue dite « standard ». Ainsi, dans le cas du Viêt-Nam, la langue standard s'est constituée sur la base des parlers du nord¹⁶, en Thaïlande, ce sont les parlers de la Thaïlande centrale qui constituent le Thai standard¹⁷, en Chine, les parlers de la région de Pékin fournissent l'armature phonique qui est prônée dans l'enseignement et la plupart des média¹⁸.

La situation au Cambodge doit s'analyser tout autrement car il n'existe aucun texte qui mentionnerait un parler quelconque pour en recommander l'usage du phonétisme. Est-ce à dire, comme il l'a été suggéré¹⁹, que l'espace khmer présenterait un degré d'homogénéité linguistique qui ferait défaut aux pays voisins? On peut difficilement proposer une réponse faute d'études dialectales approfondies²⁰; toutefois, toute langue, conçue dans l'espace ou elle est mise en œuvre, est consubstantielle à une variation qui se traduit par une stratification verticale (variation sociale) et horizontale (variation spatiale) et il n'existe vraisemblablement pas de méthode qui permettent de quantifier le degré de compacité ou de diffusion d'une langue.

¹⁶ DeFrancis (1977).

¹⁷ Marvin Brown (1985).

¹⁸ He (1932); Chao (1976); DeFrancis (1980).

¹⁹ "The dialects of Cambodian are remarkably homogeneous, and the degree of dialect variation seems to be roughly comparable to that between the various dialects of American English. Even the dialects spoken in northeastern Thailand and western South Vietnam appear to be mutually comprehensible with the dialects spoken in Cambodia, the differences being perhaps on the order of those between British and American English." Huffman (1967).

²⁰ Outre les travaux de l'atlas linguistique en cours, on peut citer divers articles qui décrivent le phonétisme de dialectes du khmer : Sakamoto (1968), Martin (1975), Minegishi (1985), Wayland (1996), Filippi (2002). Il s'agit d'un maigre bilan qui dispense de toute affirmation catégorique sur le degré d'homogénéité du khmer parlé à l'intérieur des frontières du Royaume du Cambodge. Quant au critère de « compréhension », il s'agit d'une notion pour le moins approximative, Hymes (1974).

Nous émettrons l'hypothèse que ces notions de compacité ou de diffusion ne s'appliquent qu'à posteriori à la langue et proviennent bien plutôt des rapports entre un espace culturel originel et une extension territoriale. Il serait bien plus logique de parler du territoire des états modernes comme culturellement et/ou ethniquement plus compact ou plus diffus, cette diffusion résultant d'une extension par rapport à un espace territorial originel. Ainsi, étudier la genèse d'un vietnamien standard ou d'un chinois standard peut se concevoir comme l'étude des conditions d'émergence d'une norme dans une région donnée (le Tonkin ou le nord de la Chine), ou bien comme l'étude de l'imposition par décret d'une langue standard à l'ensemble d'un pays, ce qui ne nous intéressera guère.

Nous pouvons entrevoir ici la complexité des imbrications sous-jacentes au concept de norme.

Il importe désormais, pour rentrer dans le vif de notre sujet, de reconsidérer l'histoire de la description phonétique du khmer en sélectionnant quelques descriptions dans une période qui s'étend du début du XX^{ème} siècle aux années soixante dix.

1. Le contenu phonétique des descriptions du khmer

Il ne s'agit pas tant de comparer des descriptions que de cerner leur objet. Il serait effectivement insensé de rechercher une base de comparaison à des travaux que tout éloigne : l'époque, les présupposés méthodologiques, le choix des lieux de description, la sélection des locuteurs natifs, sans parler des résultats. Outre sa méthodologie, une description se définit prioritairement par son objet et l'objet semble faire ici l'unanimité : la langue khmère ou cambodgien²¹. La description d'un phonétisme devant reposer sur une analyse de la matérialité sonore, une question première surgit : comment et où s'incarne cette langue khmère?

1.1 Une matérialité désincarnée

L'article de Finot (1903) ne vise pas à la description phonétique du khmer, il s'agit simplement pour lui de construire un système rationnel de transcription latinisée pour servir aux travaux de l'Ecole Française d'Extrême Orient (EFEO). Finot s'élève contre l'emploi de la translittération

²¹ Finot (1903), Maspero (1915), Martini (1946), Henderson (1952), Khuon (1961) Gorgonijev (1966), Huffman (1967, 1970-a, 1970-b).

avec des arguments phonétiques : « Toutes les explosives sonores du sanscrit (à l'exception d'une seule, *ḍa*) sont des sourdes en khmer ; tandis que, à l'inverse, les deux sourdes, *ṭa* et *pa*, sont des sonores ; les voyelles sanscrites ont pris une prononciation différente, selon qu'elles affectent une consonne sourde ou sonore en sanscrit »²². Il s'agirait à première vue de proposer une transcription plus en accord avec la réalité phonique du khmer, c'est ce qu'entend faire Finot avec cependant une importante réserve : « ... la translittération n'est guère mieux adaptée aux recherches linguistiques qu'aux nécessités pratiques. Un autre système s'offre à nous, c'est celui qui consiste à noter simplement les sons, abstraction faite de l'écriture : il est encore moins recommandable que le premier. On ne peut songer à fonder une notation régulière sur un élément aussi instable que la prononciation, qui varie avec les temps et les lieux, avec la condition de celui qui parle, avec l'ouïe plus ou moins fine de celui qui écoute. On n'aboutirait qu'à la confusion »²³. On ne saisit dès lors plus très bien la méthode de Finot qui semble prôner une romanisation à mi chemin entre transcription phonétique et translittération, cela sans indiquer de méthodologie : « Il reste une dernière solution : c'est de choisir une transcription unique, qui satisfasse à la fois aux besoins de la philologie et à ceux de la pratique, en tenant compte à la fois de l'écriture, qui est l'élément fixe du langage, et de la prononciation, qui en est l'élément vivant »²⁴. Suit une série de tableaux où Finot expose un système qu'il accompagne d'explications pour interpréter phonétiquement les graphies qu'il a proposées. Si ses descriptions phonétiques ne manquent pas de précision, il n'est par contre jamais fait mention de la moindre source (locuteur, lieu, voir autorité) susceptible de les ancrer dans la réalité linguistique du Cambodge.

Près de la moitié de la monumentale grammaire de Maspéro (1915) est consacrée à des questions de prononciation, très souvent en relation avec l'écriture. La prononciation décrite provient de l'analyse d'un khmer réel et non pas des étiquettes immémoriales qui décrivent la prononciation des lettres du sanscrit : « Il est à remarquer d'ailleurs que la division des consonnes en sourdes et sonores...ne correspond à rien de précis pour les Cambodgiens d'aujourd'hui »²⁵. Par contre, Maspéro ne livre aucune information sur l'origine des prononciations qu'il décrit.

²² Finot 1903 : 1.

²³ Finot 1903 : 4-5.

²⁴ Finot 1903 : 6.

²⁵ Maspéro 1915 : 116.

1.2 Le système de Martini

Avec l'étude de Martini (1946) qui constitue historiquement la première approche du khmer en termes de phonologie, nous disposons enfin d'un ancrage dans l'espace : « Nous avons pris pour base de notre aperçu, la prononciation de Phnom Penh, qui est une moyenne entre le conservatisme de Battambang et la diphtongaison du parler cambodgien de la Cochinchine »²⁶.

L'analyse de Martini du système phonologique du khmer et de ses réalisations phonétiques mérite qu'on s'y arrête.

Notre but ne consistant pas à produire une analyse détaillée de la riche étude de Martini, nous prendrons, pour illustrer notre propos, des exemples de son traitement des voyelles longues antérieures et postérieures que résumant les tableaux que nous avons reproduits ci-dessous²⁷ et auxquels nous confrontons nos interprétations phonologiques et phonétiques:

Martini (1946)			Filippi et Hiep (2006)		Traduction
Terme khmer	Représentation Phonologique	Transcription phonétique	Représentation Phonologique	Transcription phonétique	
ប្រឹង	priɯ̃	[pri:ŋ]	/priŋ/	[pri:ŋ]	Bouea macrophylla
ប្រាង	priɛ̃	[pri:ɛŋ]	/priɜŋ/	[pri:ɜŋ]	confus
ប្រេង	priɛ̃	[pri:ɛŋ]	/pre:ŋ/	[pre:ŋ]	antique
ប្រេង	preɯ̃	[pre:ŋ]	/preɛŋ/	[preɛŋ]	huile
ប្រៃ	pre	[pre:]	/pre:/	[pre:]	soie
ប្រៃង	praɛ̃	[praɛ:ŋ]	/praɛŋ/	[praɛŋ]	brosse
ប្រាង្គ	praɯ̃	[pra:ŋ]	/pra:ŋ/	[pra:ŋ]	tour

Tab. 1 voyelles antérieures longues

²⁶ Martini 1946 : 114.

²⁷ Nous restituons avec exactitude les signes employés par Martini, sans cependant indiquer sa translittération des termes khmers, sans intérêt pour notre objet.

Martini (1946)			Filippi et Hiep (2006)		
Terme khmer	Représentation Phonologique	Transcription phonétique	Représentation Phonologique	Transcription phonétique	Traduction
គូ	ku	[ku:]	/ku/	[ku:]	paire
គួវ	kuo	[ku:ɔ]	/kuɜ/	[ku:ɜ]	Il convient
គោ	kU	[kou]	/ko:/	[ko:]	boeuf
ក្លូវ	ko	[ko:]	/kɔɔ/	[kɔɔ]	remuer
គិ	kɔ	[kɔ:]	/kɔ:/	[kɔ:]	muet
កោវ	kɑ	[kao]	/kaɔ/	[kaɔ]	raser
កិ	kɑ	[kɑ:]	/kɑ:/	[kɑ:]	cou

Tab. 2 Voyelles postérieures longues

Le système de Martini a ceci de particulier qu’il augmente le nombre des degrés d’aperture en intégrant les diphtongues à l’inventaire des voyelles longues ; cette interprétation, qui repose sur un traitement des diphtongues en monophthongues, est phonologiquement tout à fait acceptable, même si nous ne la suivons pas.

Huffman cite la description de Martini comme “a complete treatment of the non-intonational features of Cambodian phonology, but whose phonetics lead one to suspect that he was dealing with a rather variant dialect”²⁸ et précise par ailleurs que: “The dialect spoken in Phnom Penh and in the immediately surrounding area of Kandal Province differs phonologically from both the standard colloquial and the Takeo dialect”²⁹.

²⁸ Huffman 1967 : 9.

²⁹ Huffman 1967 : 14.

Il n'apparaît pas que la description de Martini soit basée sur le dialecte de Phnom Penh³⁰, mais plus vraisemblablement sur la prononciation de lettrés, résidents à Phnom penh, qui lui ont servi d'informateurs, ce qui pourrait expliquer les parentés certaines qu'offrent les descriptions de Martini et de Khuon Sokhampu (1970).

Entre les approches de Finot, de Maspéro et celle de Martini, Phnom Penh est devenu un centre culturel important: « L'institut indigène des études du bouddhisme du petit véhicule » est créée en 1930 et sera rebaptisé en 1939 « Institut bouddhique », le premier tome du « Dictionnaire Khmer » paraîtra en 1938, le deuxième en 1943 ; un autre évènement essentiel est l'institution de la « Commission culturelle » en 1946³¹. Jusque là, les politiques liées à l'enseignement en khmer et au maintien d'une tradition écrite avaient eu pour cadre le monastère sans la présence d'une autorité centralisatrice susceptible de réguler les initiatives locales ; en témoigne, même jusqu'à aujourd'hui, la multiplicité des orthographe sur les murs des pagodes et dans les manuscrits, ce qui, à l'époque, avait provoqué les vives critiques de Maspéro³².

Désormais, à partir des années trente, les cadres d'une planification linguistique sont mis en place, essentiellement sous l'impulsion des religieux. On assiste alors à une politique de création de mots nouveaux qui sera plus tard remise partiellement en question³³, ainsi qu'à une stabilisation de l'orthographe.

En matière d'orthoépie, en revanche, hormis des recommandations ponctuelles, rien de global n'a été produit. Ce qui ne revient pas à dire qu'il y ait eu fluctuation en matière de norme phonique car, durant cette période, deux attitudes vont être à l'œuvre : d'une part, l'influence de l'écriture sur la prononciation et, d'autre part, le suivi de modèles.

³⁰ Les premières descriptions, toujours très partielles, que nous ayons du parler phnom penhois remontent aux années soixante, Noss (1961) insiste sur un traitement du / r / caractéristique du parler de Phnom Penh qu'il oppose au khmer standard ; Huffman (1967) met en évidence les différences des oppositions vocaliques, notamment de longueur, entre khmer standard et dialecte Phnom Penhois ; Gorgonijev (1966 : 11) est seul à écrire que « Les principes de la prononciation littéraire qui sont véhiculés par l'école, le cinéma, la radio et la télévision proviennent du dialecte de Phnom Penh » [Traduit par nous], mais il ne propose pas de description du dialecte en question, ne donne pas de renseignements sur le niveau d'éducation de ses informateurs et ses exemples Phnom penhois, liés au traitement du / r /, semblent contredire son affirmation. A ces textes, il convient d'ajouter notre propre description, Filippi (2007). En tout état de cause, le dialecte de Phnom Penh ne semble présenter, à l'époque, aucun rapport à la genèse d'un khmer standard.

³¹ Khin Sok (1999), Antelme (2001).

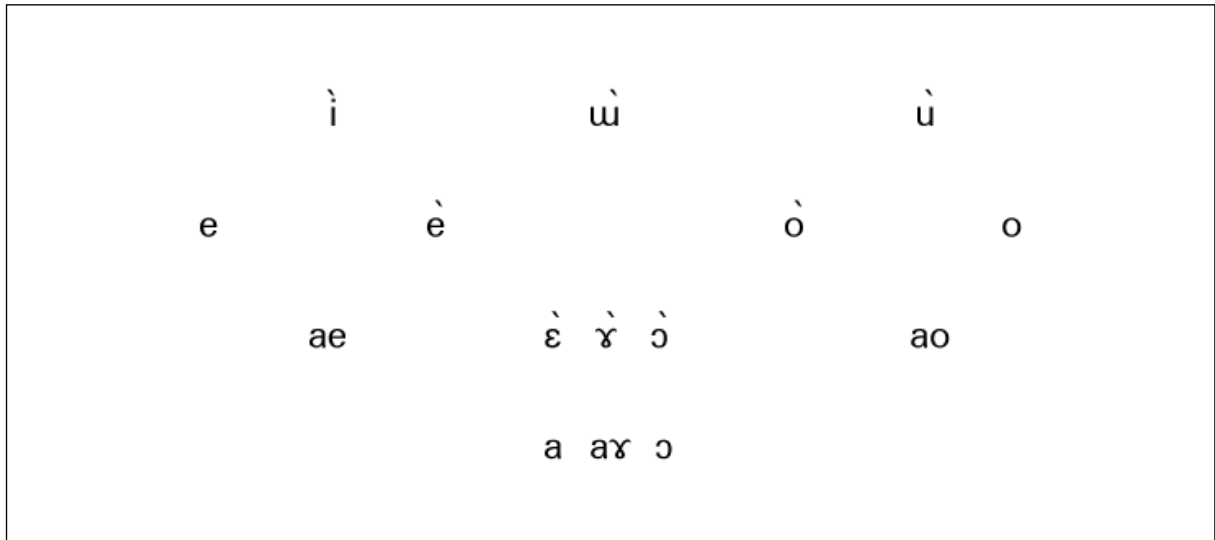
³² « L'orthographe, jamais fixée jusqu'ici, est restée soumise aux fantaisies des scribes qui constituent au Cambodge la classe lettrée » P. 36 ; pour une opinion opposée, Tandart (1910).

³³ Lexique de khmérisation (1973).

1.3 Ecriture et prononciation

Nous illustrerons le rapport écriture – prononciation de façon apparemment paradoxale en nous basant sur l'article fondateur de Henderson (1952). Ecrit par une phonéticienne de renommée mondiale, il s'agit du premier article exclusivement consacré à la phonétique du khmer.

Nous reproduisons ci-dessous son diagramme des voyelles longues³⁴ ainsi qu'un tableau les exemplifiant dans lequel nous avons ajouté nos propres transcriptions phonologiques



Henderson (1952)		Filippi et Hiep (2006)		Orthographe khmère	Traduction
symboles	exemples	symboles	exemples		
i	mì:ŋ	i	mij	មីង	tante
u	yù:t	ɨ	jɨt	យឹត	lent
u	pù:c	u	puc	ពូជ	race
e	le:v	ɛ:	le:β̥	ឡេវ	bouton
e	pè:p	e:	pe:p	ពេប	moue

³⁴ Henderson 1952 : 159.

ò	lò:k	o:	lo:k	លោក	maître
o	ko:n	ɔ	kɔn	កូន	enfant
ae	taeŋ	aɛ	taeŋ	តែង	décorer
è	ŋɛ:k	ɛɛ	ŋɛɛc	ញែក	séparer
ɤ	mɤ:l	ə:	mə:l	មើល	regarder
ò	kò:m	ɔ:	kɔ:m	គម	bosse
ao	baoc	aɔ	baɔc	ហោច	arracher
a	ha:m	a:	ha:m	ហាម	interdire
aɤ	haɤy	aɜ	haɜj	ហើយ	déjà
ɔ	dɔ:p	ɒ:	dɒ:p	ដប	bouteille

Tab.3 Le système de Henderson

Les deux analyses arrivent à des résultats similaires dans l’inventaire des phonèmes, à savoir l’attribution à chacune des unités d’une forme phonique distincte. Mais ce qui nous intéressera particulièrement relève de la transcription phonétique.

Dans la transcription de Henderson, huit voyelles longues sur quinze sont affectées d’un accent aigu qui indique qu’elles sont prononcées avec un registre de voix soufflée, les sept restantes sont prononcées avec un registre de voix normal.

Henderson définit les registres du Khmer de la façon suivante: “The characteristics of the first register are a “normal” or “head” voice quality, usually accompanied by relatively high pitch. The characteristics of the second register are a deep rather breathy or “sepulchral” voice, pronounced with a lowering of the larynx, and frequently accompanied by a certain dilatation of the nostrils. Pitch is usually lower than that of the first register in similar context”³⁵. Autrement dit, le vocalisme

³⁵ Henderson 1952 : 141.

du khmer est structuré sur la base d'une opposition phonatoire³⁶ binaire qui oppose une voix « normale » à une voix « soufflée ». Cela a effectivement été le cas et permet de résumer le passage d'un khmer angkorien à un khmer post angkorien³⁷ et à un khmer moderne. Ainsi, à une opposition consonantique non voisée / voisée caractéristique de l'époque angkorienne (type **t/d**) va succéder à l'époque moyenne une opposition non voisée / soufflée (type **t/d̥**³⁸) et à l'époque moderne, l'absence pure et simple d'opposition dans le khmer central, les deux types étant ramenés au non voisement (type **t**).

Nous prendrons le traitement phonétique du mot 𑜋𑜧 « canard » pour illustrer ce phénomène en le simplifiant quelque peu :

Epoque I	Epoque II	Epoque III
da:	d̥ɛ̃a	tɨɜ ³⁹

Tab. 4 Registre de voix soufflée et évolution du phonétisme du khmer.

Si l'opposition phonatoire voix normale / voix soufflée se maintient aujourd'hui de façon résiduelle dans quelques parler khmers⁴⁰, il est, par contre, surprenant que Henderson ait pu, en 1952, centrer sa description du khmer sur cette opposition ; les choses peuvent s'éclaircir si l'on considère les informateurs auxquels Henderson a eu recours, en premier lieu, le Professeur Keng Vannsak⁴¹.

³⁶ La méthodologie de la phonétique moderne distingue soigneusement l'activité articulatoire qui comprend les mouvements des organes situés en amont de la trachée de l'activité phonatoire qui consiste en la vibration (ou son absence) des cordes vocales ainsi que dans les différentes configurations de la glotte (espace compris entre les cordes vocales) qui déterminent des modes phonatoires (ou registres de voix) spécifiques ; Ladefoged (1975, 1995), Catford (1980), Laver (1980, 1994).

³⁷ Parmi les nombreuses études consacrées à ce phénomène : Martinet et Haudricourt (1946), Pittman (1976), Ferlus (1979) Diffloth (1982) Filippi et Hiep (2006) .

³⁸ Les deux points souscrits sont la notation moderne de l'Alphabet Phonétique International (A. P. I.) pour la voix soufflée, ce qui correspond à l'accent aigu de Henderson.

³⁹ Cette construction est simplifiée à dessein. Une description véritablement phonétique de ce processus devra prendre en compte les variantes dialectales dont nous avons déjà recensé un certain nombre : [tɛ:], [tɛ̃], [tɛ̃], [tɛɜ], [tɛ̃a], etc. A ce sujet, il est vain d'envisager une histoire du phonétisme du khmer préalablement à une description des dialectes.

⁴⁰ Ainsi le parler khmer de Thung kabin en Thaïlande décrit par Thongkum (1998).

⁴¹ Né en 1925, il s'agit d'un des plus brillants intellectuels de sa génération. A la fois poète, philosophe et linguiste, ses principes de créations des mots nouveaux constituent un texte essentiel à la compréhension des débats linguistiques des années 60 et son enseignement a profondément marqué la vie intellectuelle cambodgienne, Khing Hoc Dy (éd), 2006.

Henderson explique les différences phonétiques entre ses deux informateurs en qualifiant le style de M. Keng Vannsak de « plus contrôlé » et surtout en ce que « la différence de qualité de voix et l'expression des deux registres étaient clairement... identifiables »⁴².

Nous émettons deux hypothèses :

1. La prononciation du khmer décrite par Henderson est en fait le sociolecte⁴³ du Professeur Keng Vannsak et non pas un parler khmer identifiable au sein d'une communauté donnée⁴⁴.

2. Ce sociolecte doit son phonétisme à l'influence prépondérante de l'écriture.

Il est difficile de concevoir l'existence, dans le royaume du Cambodge des années cinquante, d'un parler khmer dont le vocalisme resterait entièrement structuré par une opposition de registres de voix, même s'il reste, ici et là, des reliquats d'un registre de voix soufflée⁴⁵.

L'écriture peut apporter une réponse car l'alphabet khmer possède, pour des consonnes occlusives désormais homophones, deux graphies dont l'une rend compte de la consonne non voisée et l'autre de la consonne anciennement voisée ; ainsi, à la graphie រ័ correspond en vieux khmer comme en khmer moderne la prononciation [k], alors qu'à la graphie រ័័ a correspondu en vieux khmer la prononciation [g] devenue [k] en khmer moderne⁴⁶.

Ce qui pose problème est que la métalangue des grammairiens cambodgiens continue de diviser les consonnes en voisées et non voisées (ghōṣa et aghōṣa) non pas sur la base du phonétisme du khmer contemporain mais à partir de la classification des grammairiens indiens, pertinente pour le sanscrit ainsi que de façon partielle pour le khmer ancien, mais totalement inadaptée au khmer

⁴² "The pronunciation here described is that of Mr. Keng Vannsak, a young Cambodian born at Kompong Chhnang... All examples have been checked with a second Cambodian, Mr. Keo Mongkry, and where his usage differs from that of Mr. Keng, this has been noted... Mr. Keng, as a philosophy student with literary and dramatic leanings, was aware of and interested in language from both the philosophic and aesthetic standpoints. His style of utterance was in general more deliberate and controlled than that of Mr. Mongkry, who as a student of economics was less concerned with language for its own sake. The two styles complemented each other well. Mr. Keng's style was helpful in that the different voice quality and manner of utterance of the two registers were clearly, sometimes startlingly, recognizable, even in fairly rapid speech, whereas Mr. Mongkry appeared often to make no distinction other than that of vowel quality." Henderson (1952 : 148 -149).

⁴³ Sociolecte est pris comme équivalent de « dialecte social », c'est-à-dire un ensemble de formes utilisé par un groupe d'individus dans des contextes particuliers, à la différence de « dialecte » qui n'a que des implications régionales.

⁴⁴ Qu'on ne s'y méprenne pas, il ne s'agit pas de soupçonner le Professeur Keng Vannsak d'avoir fabriqué un parler de toutes pièces ; bien au contraire, son parler est tout à fait normal dans un registre de communication particulier, à savoir un contexte compris comme formel auquel correspond un style linguistique qualifié par Huffman (1967) de « highly formal and idealized » et par Gorgonijev (1966) de « prononciation typiquement standard » [Nous traduisons].

⁴⁵ Ainsi les prononciations du mot « gaz » à Phnom Penh : [kah], mais aussi [gah] et [gəah].

⁴⁶ Sur la question de la translittération et de ses rapports à la prononciation, Antelme (2002).

moderne. On peut très bien concevoir que ce soit cette différence de graphie qui, réinterprétée en termes de registres de voix, a permis de construire de façon purement artificielle le phonétisme d'un sociolecte.

Cette influence de l'écriture se constate également dans le traitement des occlusives vélaires devant les voyelles antérieures. Ainsi aux graphies *ḥ* et *ḥ̣* correspondent à l'initiale de syllabe et devant les voyelles postérieures les prononciations [k] et [ŋ], par contre devant les voyelles antérieures [i e ε], une règle de palatalisation s'applique que nous formulons comme suit : [k] → [c] et [ŋ] → [ɲ]. Cette règle, jusqu'à preuve du contraire, très largement dominante dans les parlers khmers centraux⁴⁷, se constate chez le deuxième informateur de Henderson, mais non chez son informateur principal, le Professeur Keng Vannsak, qui s'en tient vraisemblablement à l'écriture.

Un autre exemple est la distinction en position finale de mot des sons [s] et [h]⁴⁸ qui, elle, n'a jamais été révélée par une étude dialectale quelconque.

Il s'agit bien évidemment d'exemples destinés à étayer et non pas à prouver une hypothèse, un gros travail de collecte des données resterait à accomplir pour recueillir les témoignages des acteurs de la vie culturelle et éducative de l'époque.

1.4 Le recours au modèle

Une deuxième tendance évoquée consiste dans le recours à un modèle en prenant pour base de la description du phonétisme le sociolecte d'une personnalité reconnue du monde des lettres.

Pour illustrer cette tendance, nous nous appuyerons sur la thèse du professeur Khuon Sokhampu⁴⁹. Il s'agit d'un formidable travail de description qui n'a pas encore son équivalent pour le khmer contemporain. Nous reproduisons ci-dessous son inventaire des voyelles longues⁵⁰ et brèves accompagné d'exemples et de nos propres transcriptions, cette fois phonétiques, à l'instar de celles de l'auteur :

⁴⁷ Il existe pourtant un isoglosse séparant la prononciation de **k** et de **c** après voyelle antérieure et un isoglosse **ŋ** / **ɲ** dans le même contexte. Cet isoglosse n'est pas encore localisé avec exactitude faute d'une étude dialectologique exhaustive, mais permet d'opposer, par exemple, la réalisation [kœŋ] « dormir » en khmer central de la réalisation [kœ:ŋ] en Cochinchine (Kampuchea Kraom).

⁴⁸ "My principal informant felt that the two "ought" to be kept apart, and he always distinguished them in careful utterance." Henderson (1952 : 170).

⁴⁹ Une version en langue khmère a été proposée par son auteur en 1970, c'est cette version, dont nous disposons, que nous utiliserons ici.

⁵⁰ Nous avons reproduit les signes utilisés conformément à l'original, à l'exception du point souscrit, actuellement non disponible dans l'A.P.I., qui indique une fermeture de la voyelle ; nous y avons substitué le signe [◡] dont la fonction est identique.

Khuon Sokhampu (1970)		Filippi et Hiep (2006)		Orthographe khmère	Traduction
symboles	exemples	symboles	exemples		
i:	ri:k	i:	ri:c	រីក	épanouir
i	cit	ə	cət	ជិត	près
e:	se:k	ɛe	sɛec	សែក	perroquet
e	teç	ɛ	tɛc	តិច	peu
e:	pe:p	e:	pe:p	ពេប	moue
e	rec	ɪ	ɪc	រេច	abîmé
ɛ:	pɛ:t	ɛ:	pɛ:t	ពេទ្យ	médecin
ɛ	rɛh	ɛ	rɛh	រែះ	casser
a:	ka:k	a:	ka:ʔ	កាក	corbeau
a	kan	a	kan	កាន់	tenir
u:	ju:t	ɨ:	jɨ:t	យឺត	lentement
u	tuç	ɜ	tɜk	ទឹក	eau
œ:	pœ:p	ɜə	pɜəp	ប្លឹប	beuglement
œ	dœŋ	ɜ	dɜŋ	ដឹង	savoir
ɤ:	cɤ:ŋ	ə	cə:ŋ	ជើង	jambe
u:	pu:c	u:	pu:c	ពូជ	race
u	tum	u	tum	ទុំ	mûr

o:	do:ŋ	ɔ	dɔŋ	ដូង	noix de coco
o	khoh	ɔ	k ^h ɔh	ខុស	différent
o:	lo:p	o:	lo:p	លោភ	envie
ɔ:	krɔ:p	ɔ:	krɔ:p	គ្រប	couvrir
ɔ	rot	u	rut	រត់	courir
ɒ:	co:t	ɒ:	co:t	ចិត	garer
ɒ	kɒp	ɒ	kɒp	កប់	enterrer

Tab. 5 Le système de Khuon Sokhampu

Cette présentation, simplifiée à dessein, n'a que pour but de révéler un vocalisme dans ses grandes lignes.

Un commentaire qui rendrait justice au Professeur Khuon Sokhampu impliquerait la prise en compte de l'abondance des détails phonétiques que son travail nous livre, car l'auteur, en authentique phonéticien, base son analyse sur un traitement de la matérialité sonore dans toute sa complexité et ce, avec un recours systématique à des techniques instrumentales.

A l'instar de la description de Martini, son système présente cinq degrés d'aperture pour les voyelles non diphtonguées⁵¹, ce qui est également le résultat qu'obtient Gorgonijev (1966). Ce n'est pas identique au système vocalique du parler phnom penhois de l'époque dont nous n'avons pas de description « sur le vif », mais que nous sommes parvenus à reconstituer par le biais d'informateurs qui ont vécu à Phnom Penh dans les années soixante⁵². Quelques différences importantes peuvent être notées entre le parler de Phnom Penh de l'époque et la description de Khuon Sokhampu: les degrés d'aperture des voyelles non diphtonguées sont au nombre de quatre, le [ɯ] est beaucoup plus ouvert, la voyelle [ɤ:] décrite comme une voyelle d'arrière moyenne non arrondie est en réalité une voyelle centrale moyenne non arrondie.

⁵¹ Il serait plus exact de dire que les deux représentations se correspondent phonétiquement, mais qu'elles diffèrent phonologiquement, car Martini, conférant un statut phonologique de monophthongues à deux diphtongues, obtient un système à sept degrés d'aperture.

⁵² Filippi, J-M, The phonetics of Phnom Penh Khmer in the sixties, research methodology and outcomes, à paraître en 2007.

Il y a aussi des différences importantes dans la réalisation des diphtongues, pour ne citer qu'un exemple, le mot ជ្រន់ est transcrit [priəh] au lieu de [prəah].

Quant aux consonnes, leurs prononciations diffèrent également, outre la règle de palatalisation des consonnes vélaires après voyelle palatale qui ne s'applique pas, il faut mentionner la prononciation [k] après les voyelles ouvertes [a a: ɑ ɑ:] alors qu'il s'agit en réalité, dans le parler phnom penhois de l'époque, de l'occlusive glottale [ʔ], ces deux derniers cas permettent de subodorer une influence de l'écriture sur la prononciation.

En fait, le Professeur Khuon Sokhampu est parfaitement explicite sur le niveau de langue qu'il décrit en évoquant l'Auguste Vénérable Chuon Nat⁵³ qui s'est exprimé presque chaque semaine à la radio nationale dans le cadre d'une émission consacrée à la langue et la littérature⁵⁴ et dont il a pu disposer des enregistrements. Nous avons en partie écouté ces émissions⁵⁵ et avons pu analyser le phonétisme du Vénérable qui s'avère très proche de la description du professeur Khuon Sokhampu.

Nous sommes cette fois en présence d'une norme phonique dont la genèse se fonde sur le parler d'une personnalité saisi à partir d'un cadre formel : des émissions de radio sur la langue littéraire. Nous ne pensons pas que ce parler ait eu une assise régionale particulière autre que très partielle, car l'influence de l'écrit y est très perceptible ; il s'agit vraisemblablement d'un sociolecte de lettrés qui reste confiné à des contextes formels et sur lequel un traité d'orthoépique aurait pu éventuellement se baser. Il n'en a pas été ainsi car la guerre civile qui va marquer l'existence de la république khmère et les événements qui vont succéder au 17 avril 1975 vont reléguer tout cela dans l'oubli.

L'examen de ces descriptions permet de tirer quelques conclusions⁵⁶; une norme phonique a bel et bien existé. Cette norme, qui ne semble pas avoir possédé de support régional consistant, se conçoit comme résultant des deux apports conjoints que sont, d'une part, l'influence de l'écrit sur la prononciation et, d'autre part, le recours à des modèles.

⁵³ L'Auguste vénérable Chuon Nath (1883 – 1969), suprême patriarche de l'ordre Mohanikay, a joué un rôle immense dans la normalisation de l'orthographe khmère et dans la création de mots nouveaux ; Dès 1915, il a dirigé les travaux qui devaient aboutir à la rédaction du premier dictionnaire unilingue khmer.

⁵⁴ Khuon Sokhampu (1970 : 5).

⁵⁵ Que M. Deth Thach qui nous les a procurées en soit chaleureusement remercié.

⁵⁶ Nous insistons sur la description de E.J.A. Henderson et de Khuon Sokhampu car ce sont des phonéticiens professionnels qui ont recours à l'instrumentation ; leurs analyses ne peuvent reposer que sur des productions sonores bien réelles.

2. L'époque contemporaine

S'il n'existe à l'heure actuelle aucune formulation d'une norme phonique, il est par contre possible d'avoir recours à des enquêtes directes pour décrire des parlars et leurs variations dans des contextes précis .

La sociolinguistique a permis l'émergence de méthodologies sophistiquées qui ont radicalement renouvelé notre approche des phénomènes linguistiques. Là où une vision systémique traditionnelle n'interprétait pas des différences phoniques entre individus et les classait, faute de mieux, sous l'étiquette de « variantes libres », l'approche sociolinguistique a développé une théorie de la variation⁵⁷ qui, structurant des données linguistiques en interaction avec des contextes sociaux, permet d'expliquer ces différences. Il s'en est suivi une approche des phénomènes langagiers en termes véritablement sociaux⁵⁸, ainsi que la définition de procédures d'enquête ingénieuses. En mettant à profit quelques unes de ces procédures, notre but a consisté à déterminer l'ensemble des paramètres phoniques segmentaux qui caractérisent, dans le Cambodge actuel, un niveau de langue standard.

2.1 Méthodologie

Comme point de départ, nous avons posé l'hypothèse selon laquelle l'attitude langagière normée ne repose pas nécessairement sur une explicitation antérieure de la norme ; cela est effectivement la situation du Cambodge actuel, car il n'existe aucun texte explicitant le « bon usage » du phonétisme. Se pose tout naturellement la question de savoir comment, en l'absence de l'énoncé de la norme, déterminer une attitude normée. Le choix des locuteurs et des contextes d'énonciation ont été essentiels : les locuteurs des deux sexes dont nous avons décrit le phonétisme sont au nombre de 12 et en moyenne âgés de 30 ans ; de formation universitaire, ils sont en fin d'étude ou, titulaires d'une licence ou d'une maîtrise, ils occupent des fonctions dans l'administration, l'enseignement secondaire ou supérieur. Il s'agit donc de personnes éduquées s'exprimant dans un contexte formel car, outre un petit questionnaire, nous avons eu recours à la lecture de textes, de mots isolés et de paires minimales. Nous avons également enregistré, transcrit et analysé des émissions radio et télédiffusées⁵⁹. Nous possédons de plus un corpus enregistré à l'occasion de cours universitaires que nous n'avons encore pu mettre entièrement à profit.

⁵⁷ Nous nous référons essentiellement à Chambers et Trudgill (1998) et à Labov (1972).

⁵⁸ Ce qui n'a rien à voir avec la conception saussurienne de la langue comme fait social car, comme l'a montré Labov (1972), la langue saussurienne n'est sociale que dans la mesure où elle s'oppose à la parole conçue comme individuelle.

⁵⁹ On trouvera les détails concernant les procédures de recueil des données dans Filippi et Hiep (2007).

Une attitude langagière normée repose sur une positivité : l'ensemble des productions phoniques dans un contexte formel donné, mais n'existe que bornée par une négativité que résume la notion de « hors norme », à savoir les productions phoniques qui émergent à partir de contextes non formels. Ces attitudes langagières « hors norme » ne se laissant que beaucoup plus difficilement constituer en corpus⁶⁰, il a fallu penser des contextes et les actualiser sur la base de jeux de rôle⁶¹ qui ont été enregistrés ; de plus, tout un corpus de productions non enregistrées a été transcrit.

Ces procédures ont permis de déterminer des attitudes langagières requises par des contextes formels, une partie de leurs variations, ainsi qu'un niveau de khmer caractéristique de contextes non formels.

2.2 Phonétisme du khmer dans des contextes formels

Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus pour les consonnes, les voyelles et les diphtongues⁶².

2.2.1 Les consonnes

	labiale	dentale	palatale	vélaire	glottale
occlusive	p b	t d	c	k	ʔ
nasale	m	n	ɲ	ŋ	
vibrante		r			
fricative		s			h
approximant	β		j		
approximant latéral		l			

Tab.6 Les consonnes

⁶⁰ Ces difficultés sont très bien résumées par « le paradoxe de l'observateur » de Labov (1972).

⁶¹ Par exemple, Vous travaillez dans une agence de voyage et vous conseillez un ami sur un voyage organisé ; vous marchandez le prix d'un kilo de crabes sur la plage de Kep, etc.

⁶² Pour des résultats plus précis, Filippi et Hiep (2006); Filippi et Hiep (2007).

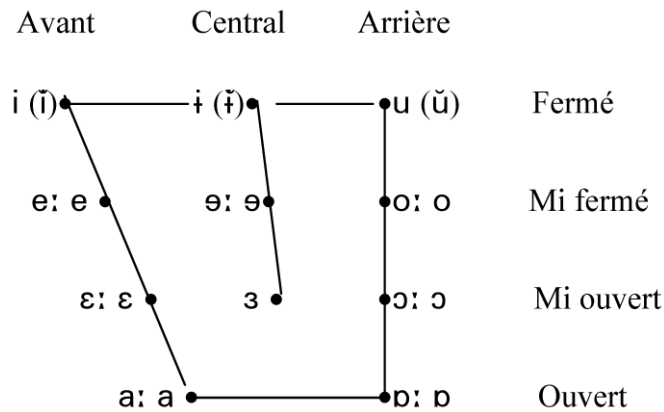
Il n'est pas de notre propos de décrire ici toutes les réalisations contextuelles des unités du tableau dont le nombre et la position ne sont pas sujets à controverse⁶³; trois points doivent cependant faire l'objet de commentaires :

- La réalisation des vélares [k] et [ŋ] après les voyelles et diphtongues antérieures [i e ε eε aε] s'identifie à celle des palatales [ç] et [ɲ]. L'écriture, en continuant d'utiliser les signes ñ et ɲ, rend vraisemblablement compte d'une prononciation plus ancienne que les études dialectales révèlent progressivement.

- L'occlusive vélaire [k] est, devant les voyelles ouvertes et les diphtongues ouvrantes [a a iɜ uɜ], toujours réalisée comme une occlusive glottale [ʔ] en dépit de sa graphie qui reste ក។

- Les réalisations de l'approximant bilabial [β] sont les suivantes : à l'initiale de syllabe [β], après [a ə ɜ] comme la voyelle centrale fermée [ɨ] et après [i ɪ iɜ aε] comme [ʊ] qui est une voyelle de degré d'aperture intermédiaire entre [u] et [o]. Ainsi aux mots បាវ ឆ្នាំ ជ្រើវ ទីវ ខៀវ កែវ correspondront les transcriptions suivantes : [ba:ɨ] [nɜ:ɨ][çriʊ] [tɪʊ] [k^hieu] [kaeu].

2.2.2 Les voyelles



Tab.7 Les voyelles

Les voyelles du trapèze peuvent être illustrées par les paires minimales qui suivent:

⁶³ Le même nombre et, en gros, la même classification se retrouvent dans les descriptions que nous avons évoquées. Une exception intéressante est l'utilisation, par la plupart des auteurs, du symbole [v] « fricative labiodentale voisée » là où nous employons le symbole [β] « approximant bilabial », emploi que nous justifions ailleurs, Filippi et Hiep (2006). Cela se comprend très bien dans la mesure où la notion d'approximant est récente, Ladefoged (1975), et bouleverse l'architecture de la classification phonétique en introduisant une catégorie intermédiaire entre une turbulence constitutive des fricatives voisées et une absence de turbulence caractéristique de résonnants comme les voyelles hautes, Catford (1972) ; Laver (1994).

2.2.2.1 Oppositions de longueur

/e:/	~	/e/:	គេង « dormir »	គិញ « détective »	/ke:ŋ/	~	/keŋ/
/ɛ:/	~	/ɛ/:	ដៃង « gagner »	ចេញ « sortir »	/cɛ:ŋ/	~	/cɛŋ/
/a:/	~	/a/:	ចាប « moineau »	ចាប់ « attraper »	/ca:p/	~	/cap/
/ə:/	~	/ə/:	ទើប « venir de »	ទិញ « divin »	/tə:p/	~	/təp/
/o:/	~	/o/:	ពោត « maïs »	ពត់ « pencher »	/po:t/	~	/pot/
/ɔ:/	~	/ɔ/:	គក « sorte de coq »	កុក « héron »	/kɔ:k/	~	/kɔk/
/ɒ:/	~	/ɒ/:	ចប់ « houe »	ចប់ « finir »	/cɒ:p/	~	/cɒp/

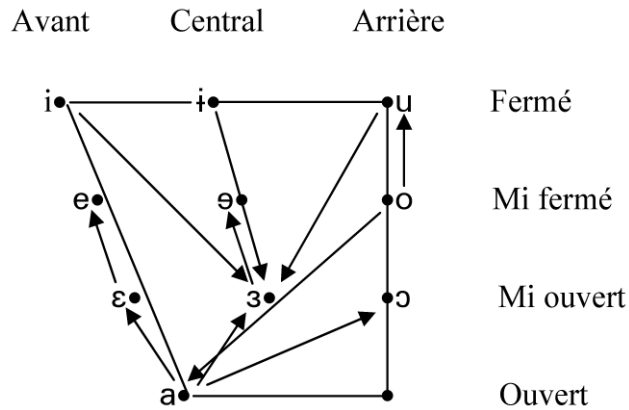
Les voyelles fermées [i ɨ u] ne sont pas analysables en terme d'opposition de longueur car leurs trois occurrences brèves ne se rencontrent que dans un contexte précis dont sont exclues des réalisations longues : avant [h] et [ʔ] pour [i] et [u] et avant [h] pour [ɨ].

2.2.2.2 Oppositions d'aperture

/i:/	~	/e:/:	ទី « lieu »	ទេ « part. négative »	/ti:/	~	/te:/
/e:/	~	/ɛ:/:	មេឃ « ciel »	មែក « branche »	/me:c/	~	/mɛ:c/
/ɛ:/	~	/a:/:	គែម « bord »	កាម « désir »	/kɛ:m/	~	/ka:m/
/ɨ:/	~	/ə:/:	ឈឺ « malade »	ឈើ « bois »	/chɨ:/	~	/chə:/
/u:/	~	/o:/:	គូ « paire »	គោ « vache »	/ku:/	~	/ko:/
/o:/	~	/ɔ:/:	គោ « vache »	គ « muet »	/ko:/	~	/kɔ:/
/ɔ:/	~	/ɒ:/:	គ « muet »	ក « cou »	/kɔ:/	~	/kɒ:/
/e/	~	/ɛ/:	គេច « s'échapper »	កិច្ច « tâche »	/kɛc/	~	/kɛc/
/ɛ/	~	/a/:	ចេញ « sortir »	ចាញ់ « perdre »	/cɛŋ/	~	/cap/
/ə/	~	/ɜ:/:	ជិត « près »	ចិត្ត « sentiment »	/cət/	~	/cɜt/
/o/	~	/ɔ/:	ទុក « mettre »	តុ « table »	/tok/	~	/tɔk/
/ɔ/	~	/ɒ/:	កុំធី « cellule »	កត់ « noter »	/kɔt/	~	/kɒt/

2.2.3 Les diphtongues

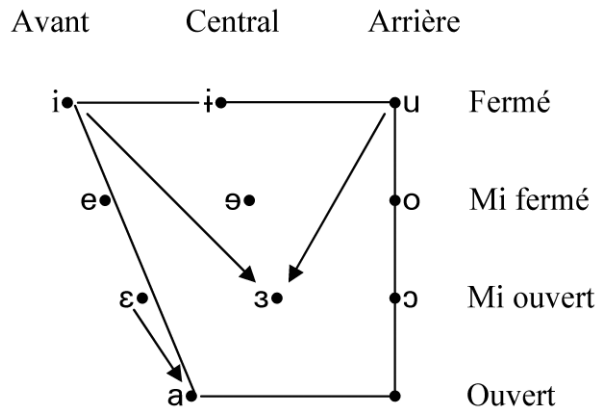
Une diphtongue se définissant comme « une voyelle qui change de timbre au cours de son émission », nous représenterons les diphtongues du khmer au moyen d'une flèche qui relie la couleur vocalique de départ à la couleur d'arrivée.



Tab. 8 les diphthongues longues

Nous donnons ci-dessous des exemples pour chacune des diphtongues mentionnées sur le trapèze :

/iɜ:/	ទា	/tiɜ:/	«canard»
/iɜn:/	លឿន	/liɜn/	«vite»
/uɜ:/	គួរ	/kuɜ/	«falloir»
/aɜ:/	តែ	/taɜ/	«seulement»
/aɜn:/	ថ្ងៃ	/baɜn/	«si»
/aɔ:/	តោ	/taɔ/	«lion »
/oa:/	គាត់	/koat/	«il, lui»
/εe/	កេរ្តិ៍	/kεe/	«renommée»
/ou/	ដូរ	/dou/	«échanger»
/ɜə/	ម៉ែន	/mɜən/	«10000»



Tab. 9 les diphtongues brèves.

Les trois exemples qui suivent présentent une opposition entre les trois diptongues brèves :

ព្យា « groupe » ពាត្យ « mot » ពាត្យ « porter » : /puʔ/ ~ /piʔ/ ~ /peaʔ/

Cette présentation du phonétisme du khmer standard est nécessairement sommaire et ne restitue pas grand chose des variations constatées et des contextes phonétiques qui les génèrent⁶⁴. De surcroît, même un niveau de langue soigné laisse transparaître des variations inter individuelles qui doivent être l'objet d'une véritable analyse sociolinguistique.

Les unités dégagées permettent cependant de tirer une conclusion immédiate : les caractéristiques du phonétisme du khmer décrites ci-dessus, que nous qualifierons de standard, constituent également, et à peu d'exceptions près, le phonétisme du phnom penhois.

Comme exceptions, nous pouvons citer, dans un état de langue non formel, une neutralisation des oppositions [ɛe] / [e:] et [ə] / [ɜ].

Par contre, ce qui est beaucoup plus sujet à la variation réside dans la phonétisation des unités considérées, en voici quelques exemples : le mot ព្យា aura dans la variante formelle la forme phonique transcrite [həʔ] et dans des contextes moins formels tout un ensemble de formes phoniques telles que : [həʔ] produit avec une rétraction de la langue, ou encore [həʔ] ; la voyelle postérieure longue mi ouverte est souvent réalisée [ɔ:] dans un registre soigné obtenu à partir de la lecture de mots isolés ou de paires minimales, par contre, dans des productions plus spontanées, on rencontre, par exemple pour le mot ព្យា « muet », les variantes [kɔ:], avec une position centrale de la langue dans la cavité buccale, ou [kʌ:], voyelles de même aperture, [ʌ] et [ɔ] diffèrent en ce que la première est non labiale, ou encore [kɔ:], le diacritique sous la voyelle indique une avancée de la racine de la langue. Ces variations devront faire l'objet d'études beaucoup plus systématiques.

La ressemblance systémique du phonétisme des deux parlers, à savoir le sociolecte standard et le parler de Phnom Penh, ne signifie pourtant pas que khmer standard puisse entièrement être identifié au parler de Phnom Penh.

2.3 Le hors norme

L'étude des réalisations phonétiques dans des contextes non formels a permis de mettre en évidence certaines caractéristiques d'un khmer parlé non standard. Nous en décrirons une particulièrement saillante qui nous éclairera sur un aspect de la genèse du parler standard.

⁶⁴ Pour davantage de détails, Filippi et Hiep (2006).

2.3.1 Le traitement phonétique de la graphie « r »

Ce qui nous intéressera ici est le traitement de cette unité dans un contexte pré vocalique. La variante standard réalise une vibrante lamino alvéolaire [r] qui correspond de façon systématique à la graphie khmère « r »⁶⁵ alors que le parler de Phnom Penh ne présente aucune occurrence de cette réalisation. A une syllabe « r » + voyelle, correspond dans le parler de Phnom Penh une réalisation syncrétique qui met simultanément en jeu un double phénomène phonatoire : tonalité descendante et voix relâchée – soufflée⁶⁶ et un phénomène articulatoire : modification du timbre de la voyelle, généralement vers un plus grande fermeture⁶⁷. Le tableau ci-dessous présente des exemples des deux types.

orthographe khmère	standard	Phnom Penh	traduction
ប្រាំ	pram	peam	cinq
ត្រង់	tranj	toanj	droit
រយ	ro:j	ru:j	cent
ស្រែ	srae	se:	rizière
ស្រោម	sraom	so:m	enveloppe
ត្រើយ	trazj	tu:j	rivage

Tab. 10 Traitement de la graphie “r” en khmer standard et en Phnom penhois.

Il est difficilement concevable qu’il existe un lien de filiation entre les deux réalisations, car on ne voit pas sur quelle base de comparaison analyser le rapport entre une vibrante alvéolaire et une réalisation qui conjoint un phénomène de tonalité et de registre de voix à une modification

⁶⁵ Pour ce qui est des dialectes du khmer, à la graphie « r » correspond la prononciation [r] par exemple à Oudong et dans des dialectes situés au nord de Phnom Penh et, précision essentielle, décentrés par rapport aux voies de communication importantes.

⁶⁶ Nous nous référons ici à la typologie que propose Ladefoged (1995) des registres de voix ; cette typologie repose un traitement des registres en fonction d’un continuum qui va du voisement total, qualifié de « modal » à l’absence de voisement : voix modale – voix relâchée – voix soufflée – voix murmurée – voix craquante (laryngalisée) – dévoisement

⁶⁷ Des descriptions de ce phénomène dans les années soixante diffèrent de la nôtre. Ainsi Noss (1961) le décrit comme “a voiced pharyngeal spirant /H/, plus a rising pitch on the vocalic nucleus / ‘/ which continues to the end of the voiced portion of the syllable”, alors que pour Huffman (1967), il s’agit de “a voiced uvular fricative”.

d'un timbre vocalique donné. Les choses s'éclairent partiellement quand on compare les parlers du Bassac des deux côtés de la frontière qui sépare aujourd'hui le Cambodge du Vietnam ; en l'état actuel de la recherche, sans prétendre à des certitudes, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

1. Le trait tonalité – fermeture de la voyelle n'est pas un substitut phonétique à la vibrante [r], mais à une réalisation d'arrière de type fricative ou approximant uvulaire voisé [ɣ]; c'est ce qu'illustre l'assimilation de la nasale au point d'articulation de l'occlusive dans les exemples qui suivent : [bampe:n] « remplir » : labial – labial, [bandaəŋ] « suspendre » : dental – dental, [baŋcɔol] : « faire entrer » palatal – palatal, [baŋkast] : « donner naissance » vélaire – vélaire, [baŋriən] « enseigner » : vélaire - ?. Il faudrait, pour éclairer ce rapport, poser une réalisation postérieure du « r », au moins vélaire, peut être pharyngale [ʁ]⁶⁸. Dans cette perspective, il devient concevable de construire un modèle phonétique qui rende compte du rapport, voir du rapport génétique, entre d'une part, une réalisation postérieure uvulaire ou pharyngale et, d'autre part, un phénomène qui comporte une composante phonatoire (ton + registre) et une composante articuloire (fermeture de la voyelle).

2. Ce sont probablement des parlers du Kampuchea Krom (Cochinchine) qui ont influencé le khmer central sur ce point et, à partir de Phnom Penh, ce trait a été diffusé dans les grands centres des provinces adjacentes⁶⁹.

Ces hypothèses proviennent de données dialectales encore trop partielles et pourront être développées lorsque nous disposerons d'un atlas linguistique des parlers khmers.

La sélection d'une de ces variantes apparaît être l'indice prioritaire qui distingue un registre standard d'un registre non standard⁷⁰ et il est fréquent de constater chez un même individu le passage d'une variante à l'autre en fonction du contexte social dans lequel il se trouve.

Le fait, qu'en termes de phonétique, on ne puisse pas poser une relation génétique au sein d'un parler donné entre les deux réalisations actuelles révèle que le rôle de la variable [r] dans la détermination d'un registre standard est un artifice qui a sa source dans l'écriture. Pour résumer, nous proposerons les étapes suivantes :

⁶⁸ Il est intéressant de constater que le Saoch de Veal Renh, à la différence des autres langues péariques, possède cette réalisation dans des mots d'emprunt au khmer, ex. [pəɣiən] pour ប្រឹក្សា « enseigner », Filippi (2000).

⁶⁹ Le diffusionnisme est une théorie à base géographique, Hagerstrand (1967), qui a montré qu'une innovation se déplace linéairement du centre le plus important vers un centre secondaire ; cette théorie a été appliquée avec succès à l'étude des contacts entre dialectes par Trudgill (1974).

⁷⁰ Cette situation n'est pas nouvelle, ainsi Noss (1961): “The outstanding point of difference between standard Khmer and Phnom Penh is in fact, the treatment of */r/ - a feature instantly noticed by the most unsophisticated observers.”

1. Existence originelle d'un isoglosse [r] – [ʀ]. La ligne exacte reste à tracer, mais semble séparer le sud est du nord ouest.
2. Passage du [ʀ] à la réalisation syncrétique [voix relâchée – tonalité – fermeture vocalique], diffusion de ce trait et marginalisation de la réalisation [ʀ].
3. Introduction tardive du [r] dans des parlers qui n'ont jamais possédé une réalisation de ce type. L'introduction de [r] s'est faite à partir de l'écriture et/ou à partir d'un des nombreux dialectes qui l'aurait conservé et le maintien ultérieur de cette réalisation, emblématique d'un style formel, s'est opérée sur la base de l'influence de l'écrit.

Nous pouvons donc définir la variante standard du khmer contemporain comme la combinaison du phonétisme du parler actuel de Phnom Penh et d'une influence de l'écrit⁷¹.

Reste à savoir sur quelles bases le parler phnom penhois s'est constitué, le repeuplement de la capitale au début des années quatre vingt n'incluant que peu de phnom penhois d'origine. Même si cette question ne relève pas exactement de notre propos, nous pouvons apporter un début de réponse ; les données dialectales dont nous disposons permettent de déceler une influence importante de dialectes parlés dans les provinces de Kampong Cham, Prey Veng et dans la portion de la province de Kandal comprise entre les fleuves Bassac et Mékong.

Conclusion

Notre propos n'a consisté ici qu'à proposer des données préliminaires à de futurs travaux sur la norme phonique au Cambodge et presque tout reste à faire.

Nous avons pu constater qu'il n'y a pas, au Cambodge, de prescriptions explicites prônant, en guise de norme standard, un phonétisme localisable dans l'espace, pas plus que l'exposé officiel d'une orthoépie. Les choses se sont passées autrement dans les deux périodes que nous avons distinguées. Dans une première période, du début du siècle jusqu'en 1975, les traits dominants semblent avoir été l'indexation de la prononciation sur l'écriture, ainsi que la sélection du phonétisme sociolectal d'une personnalité ; dans une deuxième période, la période actuelle, le khmer standard s'est constitué sur la base du phonétisme du parler de Phnom Penh filtré par un recours à l'écriture, comme nous avons pu le constater dans le cas de l'insertion du [r].

⁷¹ Il existe de nombreux autres traits également liés à l'écrit, pour n'en citer qu'un : style formel = intégrité de la syllabe initiale, type [bantup] / style non formel = modification et réduction de la syllabe initiale, type [pətup], [kətup].

L'étude de la genèse du khmer standard doit être approfondie dans plusieurs directions. Les progrès des études dialectologiques permettront de mesurer la diffusion de traits phonétiques de Phnom Penh vers la province et de mettre ainsi en valeur ce qui est véritablement diffusé, mais permettront aussi une avancée importante dans l'étude de la constitution du phonétisme du parler actuel de Phnom Penh. L'étude du parler de Phnom Penh devra également bénéficier des techniques de plus en plus sophistiquées qu'offre la sociolinguistique; cela permettra d'en affiner la description phonétique, d'approfondir l'étude de la variation, ainsi que de situer des formes phoniques sur des échelles de désirabilité et, bien entendu, de rejet.

Références

- Aitchinson, J., 1991, *Language Change, progress or decay?*, Cambridge University Press.
- Allen, W.S., 1965, *Phonetics in ancient India*.
- Antelme, M. R., 2002, “Note on the transliteration of Khmer”, *Udaya* 3: 1-16.
- Antelme, M. R. et Bru – Nut, H. S., 2001, *Dictionnaire Français – Khmer*, Paris, L’Asiathèque.
- Bailey, C-J N., 1982, *On the Yin and the Yang nature of language*, Ann Arbor: Karoma.
- Bloomfield, L., 1933, *Language*, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Catford, J.C., 1972, *Fundamental problems in phonetics*, Edinburgh University Press.
- Catford, J.C., 1980, *A practical introduction to phonetics*, Oxford University Press.
- Chambers, J. K. and Trudgill, P.1998, *Dialectology*, Cambridge University Press.
- Chao, Y.R., 1976, *Aspects of Chinese Sociolinguistics*, Stanford.
- DeFrancis, J. 1980, *The Chinese Language. Fact and Fantasy*, University of Hawaii Press.
- DeFrancis, J., 1977, *Colonialism and Language Policy in Viet Nam*, The Hague.
- Diffloth, G., 1982, « Registres, dévoisement, timbres vocaliques: leur histoire en katouïque », *Mon Khmer Studies* XI: 47-82.
- Ferlus, M., 1979, « Formation des registres et mutations consonantiques dans les langues Mon Khmer », *Mon Khmer Studies* III: 1-76.
- Filippi, J-M., 2000, *Lexique et analyse phonétique du Saoch* (manuscrit non publié).
- Filippi, J-M., 2002, « La description des dialectes du Khmer ». *Actes du Congrès de l’Agence Universitaire Francophone*.

- Filippi, J-M et Hiep, C. V., 2006, *Introduction à la phonétique*, FUNAN, Phnom Penh (en langue khmère).
- Filippi, J-M. et Hiep, C.V., 2007, *A Khmer Pronouncing dictionary*, FUNAN, Phnom Penh.
- Filippi, J-M., *The phonetics of Phnom Penh Khmer in the sixties, research methodology and outcomes* (à paraître).
- Finot, L., 1902, « Notre transcription du cambodgien ». *BEFEO* II : 1-15.
- Fónagy, I., 1991, *La vive voix*, Payot, Paris.
- Gillieron, J., 1915, *Etudes de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales*, Neuveville.
- Gorgonijev, Ju., 1966, *Grammatika khmerskogo jazika*, Nauka, Moskva.
- Hagerstrand, T., 1967, *Innovation Diffusion as a Spatial Process*, University of Chicago Press.
- He, R., 1932, “Guoyu tongyi he fangyan” [L’unification de la langue nationale et les dialectes], Guoyeu Joukan.
- Henderson, E.J.A., 1952, “The Main Features of Cambodian Pronunciation”, *BSOAS* XIV, Part 1: 151-174.
- Huffman, F.E., 1967, *An Outline of Cambodian Grammar*, Cornell University, PhD.
- Huffman, F.E., 1970-a, *Modern Spoken Cambodian*. Cornell University, Southeast Asia Program.
- Huffman, F.E. 1970-b, *Cambodian Writing System and Beginning Reader*, Yale University Press, New haven.
- Hymes, D., 1974, “The ethnography of communication”, *American Anthropologist* 66, Part 2: 1-33.
- Joshi, D. and Kiparski, P., 1980, *Panini as a variationist*, Cambridge (Mass.).
- Khin, S., 1999, *La grammaire du khmer moderne*, You Feng, Paris.

- Khing, H. D. (éd), 2006, *Mélanges littéraires offerts au Professeur Keng Vannsak*. (En langue Khmère), Angkor, Phnom Penh.
- Khuon, S., 1970, *Système de la phonétique khmère*, Section de linguistique appliquée de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Phnom Penh. (En langue Khmère).
- Labov, W., 1972, *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press.
- Ladefoged, P., 1975, *A course in Phonetics*, Harcourt Brace Jovanovich, New York.
- Ladefoged, P. and Maddieson, I., 1995, *The sounds of the world's languages*, Blackwell, Oxford.
- Laver, J., 1980, *The phonetic description of voice quality*, Cambridge University Press.
- Laver, J., 1994, *Principles of phonetics*, Cambridge University Press.
- Martin, M. A., 1975, « Le dialecte cambodgien parlé à Tatey, massif des Cardamomes ». *ASEMI* 6 (4): 71 - 79.
- Martinet, A., 1960, *Eléments de linguistique générale*, Paris.
- Martinet, A. et Haudricourt, A.G., 1946, « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? Assourdissement et sonorisation d'occlusives dans l'Asie du sud-est », *BSLP* 43: 82-92.
- Martini, F. 1946, « Aperçu phonologique du cambodgien », *BSLP* 42, Fascicule 1: 112-131.
- Marvin Brown, J., 1985, *From ancient Thai to modern dialects*, Bangkok.
- Maspero, G., 1915, *Grammaire de la langue khmère (Cambodgien)*, Imprimerie nationale, Paris.
- Millroy, J. and Millroy, L., 1978, *Investigating in language prescription and standardization*, London.
- Minegishi, M., 1985, "Modern Khmer Orthography and its Dialects", *Gengo Kenkyu* 88: 41 - 67.
- Moulton, W.G., 1960, "The short vowel system of northern Switzerland: a study in structural dialectology", *Word* 16: 155-183.

- Ministère de l'Éducation Nationale, 1973, *Lexique de khmérisation Français – Khmer*, Phnom Penh.
- Newton, B., 1972, *The generative interpretation of dialect*, Cambridge University Press.
- Noss, R.B., 1966, “The treatment of /r/ in two modern Khmer dialects”, *Studies in comparative Austro-Asiatic linguistics*, Norman Zide (ed).
- Pittman, R. S., 1976, “The explanatory potential of voice register phonology”, *Mon Khmer Studies* VII: 201- 226.
- Sakamoto, Y., 1968, "The standard Khmer Language and its Phnom Penh Dialect", *Tōnan ajia Kenkyū* 6 - 2.
- Saussure, F., 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Tandart, S., 1910, *Dictionnaire français – cambodgien*, Imprimerie de la société des missions étrangères, Hongkong.
- Thongkum, L. T., 1988, “Phonation Types in Mon-Khmer languages”, *Vocal Physiology: Voice production, Mechanisms and Functions*, Osamu Fujimura (ed.).
- Trudgill, P., 1974, “Language change and diffusion: description and explanation in sociolinguistics dialect geography”, *Language and Society* 3: 215-46.
- Wayland, R., 1996, “An acoustic study of Battambang Khmer vowels”, *Mon Khmer Studies* 28: 43 - 62.
- Weinreich, U., 1964, “Is a structural dialectology possible?”, *Word* 10: 388 – 400.